

M. DOUCET: Oui, les travaux sont commencés, mais je ne crois pas qu'ils soient très avancés encore. Le ministre nous expliquerait-il pourquoi l'entreprise n'a pas été adjugée avant novembre, alors que le vote avait été adopté pendant la deuxième ou troisième semaine de juin, l'an dernier? Quelque chose serait-il survenu dans cette localité qui aurait retardé cette adjudication jusqu'en novembre?

L'hon. J. H. KING: Chaque ingénieur de district prépare ses plans à mesure que les travaux sont nécessaires. Dans le cas de nouveaux travaux on prépare des plans et devis et on demande des soumissions. Je suppose qu'il en a été de ces travaux comme de bien d'autres: la demande de soumissions a été lancée en août, septembre, octobre, ou novembre, selon la date à laquelle les plans furent prêts.

Le très hon. M. MEIGHEN: Mais comme il y avait une élection partielle, le mois de novembre était tout désigné pour l'adjudication. Je dois avouer qu'après réception des soumissions le Gouvernement s'est plus hâté que pour l'élévateur d'Halifax.

(Le crédit est adopté.)

Port Dipper.—Réparations au brise-lames, \$4,000.

L'hon. M. STEVENS: En quoi consistent ces travaux?

L'hon. J. H. KING: La réfection de la paroi extérieure du brise-lames, dont les dimensions sont à peu près de 65 pieds en longueur et de 8 à 14 pieds en largeur.

L'hon. M. STEVENS: Quel montant a été déboursé jusqu'ici et quelle est l'estimation totale des frais?

L'hon. J. H. KING: Le présent crédit est destiné aux travaux actuellement en voie d'exécution. Jusqu'à date on a déboursé \$106,545.

L'hon. M. STEVENS: Dans la réponse du ministre je remarque le correctif: "jusqu'à date". On est en droit de conclure que l'avenir verra des débours très, très considérables. Je me rappelle qu'au sujet du célèbre crédit de Belle-River le ministre n'a jamais rien dit sans ajouter "à présent"; ainsi plus tard si on censure l'administration et justifie notre opposition à ce crédit le ministre pourra répondre: "J'ai fait remarquer à la Chambre que ce crédit n'était que pour le moment". Sans doute en sera-t-il ainsi du présent crédit. On a déjà dépensé \$106,000; et voilà qu'on nous demande encore \$4,000 cette année. Nous voudrions savoir, au sujet de ces travaux et de certains autres, ce qu'il va coûter de les terminer. Le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire cela?

L'hon. J. H. KING: Le port Dipper est établi depuis bien longtemps et voilà des années, apparemment, qu'on y fait des travaux. La construction a coûté \$80,000 et le dragage \$26,000; voilà le total des dépenses jusqu'ici.

L'hon. M. STEVENS: Le trafic y est-il considérable?

L'hon. J. H. KING: C'est un port de pêche et un port de refuge sur la baie de Fundy, 22 milles à l'ouest de St-Jean et 3 milles à l'est de la Pointe-Lepreau. La population de pêcheurs est de 140. En outre, le port dessert les alentours.

L'hon. M. STEVENS: La population est de seulement 140?

L'hon. J. H. KING: C'est le nombre des pêcheurs; mais le port Dipper sert à une plus grande population que cela.

L'hon. M. STEVENS: Nous avons dépensé \$106,000 à un endroit qu'habitent seulement 140 personnes.

L'hon. J. H. KING: Les travaux se continuent depuis des années.

(Le crédit est adopté.)

Gagetown.—Réparations au quai, \$1,000.

L'hon. M. STEVENS: Pourquoi, cela?

L'hon. M. KING: Pour les réparations.

(Le crédit est adopté.)

Ports et rivières en général.—Réparations et améliorations, \$45,000.

M. DOUCET: Le ministre veut-il nous dire si on a fait des travaux à Kouchibouguac dans le comté de Kent?

L'hon. J. H. KING: Mes notes n'indiquent rien pour l'an dernier; il faut croire qu'il n'y avait rien à cette intention dans le crédit général.

M. DOUCET: Je n'ai pas sous la main les crédits supplémentaires pour le dernier exercice; mais si la mémoire ne me fait défaut ils contenaient un crédit à cette intention. On n'y a rien dépensé et je me demandais pourquoi ce crédit avait été supprimé.

L'hon. J. H. KING: Je ne crois pas qu'il y ait eu un crédit pour cela l'an passé.

M. DOUCET: Pas dans les crédits supplémentaires?

L'hon. J. H. KING: Je ne le crois pas; il n'en est pas fait mention dans mes notes.

M. DOUCET: Je puis reprendre cela avec le ministre à une autre occasion. Je sais certainement que du temps de mon prédécesseur il fut décidé d'inclure un crédit pour des tra-